

4040

APPRÊT SL

DESCRIPTION

L'apprêt SL Pour Béton de Flextile à haute teneur en matières solides est un apprêt acrylique utilisé pour préparer les surfaces de béton et plancher de contreplaqué de grade extérieure qui seront nivelées à l'aide de matériaux de sous-finition à base de ciment permettant ainsi une adhérence accrue.

USAGES

Pour apprêter les surfaces de béton existantes:

- Réparation de béton fissuré, écaillé ou endommagé.
- Application des autonivellants à base de ciment sur les surfaces de béton.
- Remplissage d'alvéoles présentes dans le nouveau béton.
- Dissimulation d'affleurements du mortier.
- Frottement de murs.

Pour apprêter les surfaces de plancher en contreplaqué de grade extérieure correctement préparées et structurellement saines.

CARACTÉRISTIQUES

- Améliore l'adhérence.
- Réduit la porosité de la surface de béton et améliore les caractéristiques d'application du mélange de mortier.
- Contribue aux points LEED.

LIMITATIONS

Utiliser seulement sur des surfaces maintenues à une température supérieure à 10°C (50°F) et inférieure à 35°C (95°F) au cours de l'application et pendant une période de 72 heures au moins.

Les surfaces en béton doivent être en bon état, planes, sèches et exemptes de graisse, d'huile, de peinture, de composés de durcissement ou de scellants, de pression hydrostatique ou d'autres corps étrangers. Laisser sécher les nouvelles dalles de béton pendant au moins 28 jours (jusqu'à concurrence de 90 jours dans des conditions de température froide ou humide ou d'application extérieure) et s'assurer d'un taux d'émission de vapeur inférieure à 1,36 kg/92,9 m² (3 lb/1000 pi²) par tranche de 24 heures.

Il est essentiel de procéder à des essais à plusieurs endroits différents pour s'assurer de la compatibilité, de l'adhérence et du rendement adéquat de l'ensemble des éléments du revêtement de sol.

Obtention de points LEED

MR Crédit 5, Matériaux régionaux* Jusqu'à
QEI Crédit 4.2, Matériaux à faible émissions
Peintures et enduits
* Peut être éligible

Points LEED

2 points
1 point

DONNÉES TECHNIQUES

Propriétés Physiques Typiques

Apparence :	faible viscosité, liquide vert
Viscosité (ASTM D 2196)	25 cps (+/- 5 cps)
Gravité spécifique (ASTM C 905)	1.00
Temps de séchage	2 à 3 heures
Inflammabilité	S/O
Durée de conservation	1 an entreposé dans l'emballage non ouvert, à la température de la pièce

Couverture Approximative*:

18.9 L (5 gallons US) - 279 à 375 m² (3 000 à 4 000 pi²)

** Ces indications sont approximatives et sont fournies à des fins d'estimation seulement.*

INSTALLATION

PRÉPARATION DE LA SURFACE

1. Les surfaces en béton doivent être en bon état, bien durcies et sèches. Elles doivent aussi être exemptes de graisse, d'huile, de saleté, de peinture, de composés de durcissement, de scellants et d'autres corps étrangers. Utiliser une vadrouille humide ou un aspirateur pour éliminer la poussière ou les débris.
2. Si nécessaire, scarifier ou poncer afin de retirer le béton écaillé ou d'autres matières contaminantes qui pourraient nuire à l'adhérence.
3. Maintenir la température des zones carrelées au moins à 10°C (50°F) et au plus à 35°C (95°F) au cours de l'application et ce pendant une période de 7 jours après la fin des travaux.
4. Dans tous les cas, la construction du sol ne doit pas entraîner un fléchissement supérieur à L/360 de la portée en présence de charges variables et fixes.
5. Réserver l'espace nécessaire pour les joints de dilatation et de rupture y compris sur le périmètre de la pièce, autour des colonnes, des supports et des socles. Ne pas combler les joints de dilatation et de rupture.



A. BÉTON

1. Se servir d'une taloche en bois ou d'une truelle en acier pour un fini brossé. Rendre rugueuses les surfaces de béton qui sont lisses.
2. Laisser sécher les nouvelles dalles de béton pendant au moins 28 jours. Les surfaces doivent être sèches et exemptes de pression hydrostatique. Suite à l'utilisation de la trousse d'essai au chlorure de calcium, le taux d'émission de vapeur ne doit pas dépasser 1,36 kg/92,9 m² (3 lb/1000 pi²) par tranche de 24 heures.

B. BOIS

1. Les surfaces en bois doivent être constituées d'une couche supérieure de contreplaqué de grade extérieure, collée et vissée au substrat.

APPLICATION

Appliquer l'apprêt sur la surface à l'aide, d'une brosse, d'un balai ou d'un balai-brosse en le faisant pénétrer dans le substrat. La surface ne doit présenter aucune flaque ou excédent d'apprêt. Installer les autonivellants après que la couche 4040 Apprêt SL Pour Béton de Flextile soit devenue verte foncée et collante.

■ SÉCURITÉ

Se référer aux fiches signalétiques de Flextile pour plus de détails sur les informations au sujet de santé et sécurité.

■ DISPONIBILITÉ

L'Apprêt 4040 SL Pour Béton de Flextile est disponible auprès de Flextile Ltd et de ses distributeurs en formats de 3.8 L (1 gal U.S.), 18.9 L et de 200 L (53 gal U.S.).

■ GARANTIE

Flextile garantit que ce produit est fabriqué à partir de matériaux de premier choix. Il est recommandé de s'assurer que le produit convient à l'emploi qu'on en fait; aussi, l'utilisateur assume tous les risques découlant de son emploi. En conséquence les droits et garanties de toute nature se résument de la part du marchand et du fabricant au remplacement du produit trouvé défectueux ou, au choix, au remboursement du prix d'achat.

■ ENTRETIEN

Aucun entretien n'est requis excepté en cas de dommages dûs à des circonstances inattendues. Les procédures de réparation seront faites suivant les recommandations de Flextile ou de ses distributeurs.

■ SERVICES TECHNIQUES

Flextile dispose d'un laboratoire bien équipé où les produits sont testés conjointement aux produits avec lesquels ils sont normalement utilisés. Une assistance technique pour l'utilisation des produits Flextile est disponible sur demande.

■ RÉFÉRENCES

Publications courantes du Manuel d'installation de tuiles céramiques 09 30 00 de TTMAC (Association canadienne de terrazzo, tuiles et marbre) et Manuel d'installation de TCNA (Tile Council of North America).



AVIS: Les renseignements mentionnés dans les présentes sont les meilleurs disponibles au sujet de nos produits, et les usages recommandés pour nos produits sont basés sur des essais estimés concluants Flextile garantit que chacun de ses produits est de qualité marchande et convient à l'usage auquel il est destiné MAIS LA COMPAGNIE NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. Cette garantie ne peut être étendue ou prolongée par nos représentants, les documents de vente ou les dessins. La responsabilité de Flextile en vertu de cette garantie se limite au remplacement d'un produit jugé défectueux, ou, à son choix, au remboursement du prix d'achat de ce produit. Tous les conseils et devis de construction fournis par les représentants Flextile seront utilisés au seul risque de ceux qui les reçoivent et Flextile n'assumera aucune responsabilité pour la conception ou la construction d'ouvrages dans lesquels ses produits sont utilisés. Les révisions ou inspections des plans, constructions ou utilisations des produits par les représentants Flextile ne doivent pas être interprétées comme une approbation de la part de Flextile. Ces renseignements remplacent toutes les éditions précédentes et ils peuvent être modifiés sans préavis.